

**Convention entre Swiss Volley Région Vaud (SVRV) et la joueuse/le joueur ci-après :**

Nom : ..... Prénom : .....

Club : ..... N° téléphone : .....

Adresse : ..... Code postal /ville : .....

Email : ..... Taille de T-shirt: .....

N° AVS : .....

Participation au GER 1 :

La joueuse/le joueur étudiant à l'École obligatoire (Secondaire 1) et

- ayant obtenu une note de A ou B lors des derniers tests PISTE (priorité 1)
- ayant obtenu une note de C lors des derniers tests PISTE (priorité 2)

peut s'inscrire au GER en **s'engageant à suivre hebdomadairement le(s) entraînement(s) suivant(s) :**

- Entraînement de volleyball en salle CHF 100.-/saison
  - o Mercredi à 15h30
- Entraînement de condition physique CHF 500.-/saison
  - o Mercredi à 14h00

Merci de cocher le(s) entraînement(s) souhaité(s) ci-dessus.

À noter qu'une demande sur dossier (priorité 3) peut être acceptée en fonction des places disponibles.

⇒ Merci d'attacher une simple lettre de motivation avec la convention

De plus, la joueuse/le joueur s'engage à participer chaque année aux tests de détection organisés par Swiss Volley.

Par la signature de ce contrat, la joueuse/le joueur s'engage à payer la participation financière annuelle (selon les entraînements choisis) de :

CHF .....

En contrepartie, Swiss Volley Région Vaud s'engage à :

- dispenser des entraînements satisfaisant aux exigences de Swiss Volley durant les semaines scolaires
- réaliser 2 bilans annuels de tests techniques et physiques (suivant les options choisies)
- être à l'écoute de la joueuse/du joueur et de ses parents
- respecter les statuts en matière d'éthique promulgués par Swiss Olympic
- appuyer la joueuse/le joueur dans sa recherche de solutions pour l'aménagement de ses horaires scolaires ou professionnels permettant la pratique du volleyball de haut niveau
- payer les frais des entraîneurs et des infrastructures mises à disposition
- organiser un suivi individualisé en musculation et en condition physique (si option CSS choisie)
- fournir un t-shirt d'entraînement

Lu et approuvé

Lieu : .....

Date : .....

Joueuse/joueur : .....

Entraîneur : .....

Représentant·e légal·e : .....

La convention est à renvoyer avant :

- Le 31 août 2023 pour la joueuse/le joueur voulant participer au GER

à : Jérémie Rosset en main propre ou par mail : [ger@svrv.ch](mailto:ger@svrv.ch)